Monsieur Sébastien Lecornu
Premier ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varennes
75700 Paris SP 07

Paris, le 19/08/2026

Objet : Maintien d'un cadre national de financement de la montée en compétence numérique de la population

Monsieur le Premier ministre,

À travers la « Belle Alliance », les associations nationales d'élus et réseaux signataires - Départements de France, France urbaine, Intercommunalités de France, Associations des Petites Villes de France, Les Interconnectés, et l'AVICCA, ainsi qu'Emmaüs Connect et la Fédération des centres sociaux et Socioculturels de France- souhaitent vous alerter collectivement sur les conséquences du désengagement de l'Etat des politiques publiques d'inclusion numérique acté par la Loi de finances pour 2026.

L'inclusion numérique ne peut constituer une politique publique périphérique et doit être une **réponse d'ampleur aux problématiques d'accès aux droits et d'égalité sociale provoquées par la dématérialisation des services publics**. Une récente enquête de la Défenseure des droits révèle que **plus d'une personne sur deux ne parvient pas à faire ses démarches en ligne** sans aide, et le phénomène s'aggrave : la numérisation se substituant au guichet physique contribue au sentiment d'éloignement et de défiance envers les acteurs publics.

L'inclusion numérique est aussi une politique de cohésion sociale : travailler, prendre rendez-vous chez le médecin, suivre la scolarité de ses enfants, échanger avec ses proches, faire ses achats, accéder à la culture sont autant de besoins essentiels nécessitant d'être connectés, équipés et en maîtrise des outils numériques.

C'est enfin un enjeu stratégique et critique pour le pays. L'accélération continue des évolutions technologiques et le contexte géopolitique délétère décuplent les risques en matière de cybersécurité, de protection des données personnelles et de désinformation. En outre, la compétitivité économique du pays **dépend aussi directement de l'appropriation, de la compréhension des enjeux numériques et des nouvelles technologies telles que l'IA par l'ensemble des citoyens et des usagers.**

Pourtant, **en divisant les crédits de l'inclusion numérique par trois, le budget 2026 consacre la fin du financement de l'État** à des dispositifs nécessaires à la réalisation des ambitions formulées par la feuille de route **France Numérique Ensemble,** issue du Conseil national de la refondation. L'atteinte des objectifs fixés à l'horizon 2027 – **accompagner 8 millions de personnes éloignées du numérique, former 20 000 aidants numériques, atteindre 25 000 lieux de médiation numérique et mettre à disposition 2 millions d'ordinateurs reconditionnés pour les ménages les plus modestes** – **est aujourd'hui en grand péril** comme le souligne le rapport annuel de la Cours des comptes et ce malgré le travail collectif décliné localement partout en France, à l'initiative de l'Etat, par les collectivités, opérateurs et acteurs de la médiation numérique.

La trajectoire budgétaire retenue condamne le dispositif phare des conseillers numériques ayant permis l'accompagnement de 4 millions de personnes depuis 2021 et la coordination des politiques d'inclusion numérique locales. Alors que 4 000 postes étaient co-financés fin 2024, ils ne seront plus que 1400 en fin d'année 2026. **À horizon 2027, aucun cofinancement national ne serait maintenu** confirmant la fin d'une «filière métier», sans aucune solution alternative. En deux ans **des milliers d'emplois qualifiés et une force d'appui inédite sur l'ensemble du territoire seront ainsi détruits** réduisant à néant 8 ans d'action collective Etat - collectivités pour l'inclusion numérique.

En coupant les financements de l'inclusion numérique, l'État **transfère de fait la responsabilité de la poursuite de cette politique à des collectivités territoriales elles-mêmes soumises à des réductions budgétaires importantes et à un secteur associatif à bout de souffle**, sans ressource dédiée, alors même que la généralisation de la dématérialisation résulte d'abord de choix nationaux de transformation de l'action publique.

Dans ces conditions, les associations signataires appellent l'État :

– **à garantir que tous les usagers des services publics puissent avoir recours à un accompagnement** par des personnes formées et **bénéficier de démarches administratives réellement omnicanales**, combinant accueil physique, téléphonique et outils numériques afin de respecter les principes d'adaptabilité et d'égalité devant le service public en articulation avec les maisons France services,

– à mettre en place un **financement stable et pérenne de la politique publique d'inclusion numérique** qui doit rester distinct des maisons France services, permettant (1) le maintien et le **cofinancement des 4000 postes de médiateurs numériques formés et certifiés sur l'ensemble du territoire intégrant les coordinateurs correspondants** – nous estimons qu'une prise en charge à 70% par l'Etat, soit 115 millions d'euros annuels, seraient nécessaires à la pérennité du dispositif, une somme presque marginale comparée aux plus de 11,8 milliards d'euros dédiés à la formation professionnelle et aux gains de PIB* résultant de la maîtrise du numérique par la population – et (2) la **mise en œuvre des feuilles de route France Numérique Ensemble** afin d'assurer la couverture complète des territoires,

– **à ouvrir rapidement un dialogue** associant l'État, les associations d'élus et les acteurs de l'inclusion numérique **afin de définir enfin ce modèle de financement pérenne**, soutenable et partagé pour ces politiques publiques.

L'atteinte des ambitions nationales en matière d'intelligence artificielle, de cybersécurité, de dématérialisation des services publics et d'inclusion numérique ne peut reposer sur les seules collectivités. L'Etat doit également y prendre toute sa part. À défaut, la France risquerait de voir sa population désarmée face à la numérisation croissante de notre société et aux enjeux de fragilisation démocratique que ce processus induit.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre haute considération.

François Sauvadet
Président de Départements de France

Jean-Luc Moudenc
Président de France urbaine

Sébastien Miossec
Président délégué d'Intercommunalités de France

Christophe Bouillon
Président des Petites Villes de France

Franckie Trichet
Président des Interconnectés Réseau des territoires Innovants

Patrick Chaize
Président de l'AVICCA

Tarik Touahria
Président de la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France

Guillaume-Alexandre Collin
Président d'Emmaüs Connect

**voir l'étude de France stratégie sur l'impact positif sur le PIB d'une montée en compétence numérique des populations : https://www.strategie-plan.gouv.fr/publications/benefices-dune-meilleure-autonomie-numerique*